

Complément demandé au dossier de demande de stockage de matières inertes sur la commune de Treveray par la SARL Foissy

Dossier suivi par Madame L Charpentier
Par lettre en date du 30 décembre vous sollicitez

Point I plans du site l'un à l'échelle 1/ 2500 et l'autre à l'échelle 1/200 .

Ces plans contiennent les informations des articles 4, 11, 28 sollicités

Il faut également précisé qu'il n'y a pas de construction prévue sur le site, ni présence de personnel permanent. Le site au milieu des champs recevra des camions à décharger dans une fréquence moyenne de 1 tous les 3 jours

Une pelleteuse réalisera le régilage lorsque cela sera nécessaire.

Le site isolé sur un plateau de culture agricole ne possédera aucun stock de carburant, d'huile ou de produit chimique.

Point II Le plan local d'urbanisme

Contacté Monsieur le Maire connaît le projet de l'entreprise et remet le plan local d'urbanisme. Le projet se situe en zone agricole et il joint la réglementation de la zone.

Dans l'attente du dossier transmis par la préfecture pour consultation et sous réserve que le projet respecte les prescriptions réglementaires, ce dernier est favorable à l'amélioration de l'autonomie de fonctionnement et aux possibilités de recyclage de déchets pour l'entreprise locale

L'activité de stockage de déchets inertes est compatible avec les sols prévus et rappelle qu'actuellement ce site est une ancienne carrière laissée à l'abandon.

Enfin l'après projet vise à réhabiliter le site en parcelle agricole en cohérence avec le PLU

Point III Cohérence avec les différents schémas

Avis de Madame SUMATRA sur le plan départemental de gestion des déchets du BTP de la Meuse

Le Président du syndicat des eaux des communes de Treveray-St Joire et Laneuville lors de la remise du périmètre rapproché montre l'éloignement par rapport au projet, par ailleurs il évoque l'absence de source, de ruissellement, d'existence de fossé, de production hydrique au niveau du plateau, lieu prévu du stockage. Le stockage ne peut avoir d'influence sur le SDAG. Le réseau hydrique naturel comme le montre la carte est distant de plus de 4km

Pour le village d'Héவில்리 son alimentation en eau est réalisée par un forage sur la commune de Nantois dont le périmètre rapproché est dans les limites communales.

Point IV Etude Géologique

L'étude géologique a été réalisée par la société CIRSE ENVIRONNEMENT

Point V

Acte de propriété de la parcelle par la SARL Foissy

Extrait KBis de l'entreprise.

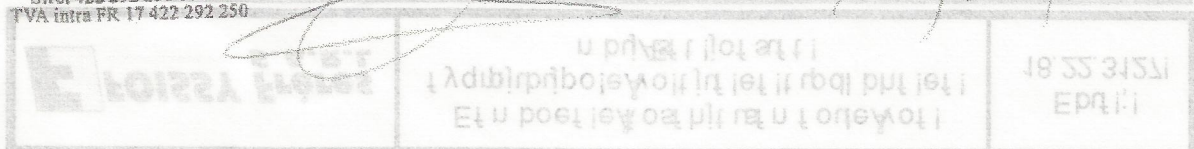
Pour la SARL FOISSY

Didier FOISSY

Ludovic Foissy

SARL FOISSY FRÈRES

25, rue du Général Leclerc
55130 TREVERAY
Tél. 03 29 70 94 10
Siret 422 292 250 00012
TVA intra FR 17 422 292 250



FOISSY FRÈRES

17 422 292 250
Siret 422 292 250 00012
TVA intra FR 17 422 292 250

17 422 292 250
Siret 422 292 250 00012
TVA intra FR 17 422 292 250